



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Communication Procurement Directorate/Direction de
l'approvisionnement en communication
360 Albert St./ 360, rue Albert
12th Floor / 12ième étage
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet POR - Qualitative	
Solicitation No. - N° de l'invitation 35035-182346/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 35035-18-2346	Date 2019-05-31
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$CY-021-77045	
File No. - N° de dossier cy021.35035-182346	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-06-07	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Amaral, Paola	Buyer Id - Id de l'acheteur cy021
Telephone No. - N° de téléphone (613) 998-8588 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 001

La présente modification vise à répondre aux questions posées sur l'invitation à soumissionner.

Questions et réponses :

Question 1 :

À la page 28, point 13 – il fait référence à un lien audio-vidéo pour les observateurs hors site. C'est quelque chose qui est disponible dans certaines installations et pas dans d'autres et c'est toujours un gros coût supplémentaire. Devrions-nous supposer que vous souhaitez un lien audio-visuel en direct à toutes les 144 sessions? Si tel est le cas, cela aura des conséquences financières importantes.

Réponse 1 :

Les fournisseurs doivent supposer que des enregistrements audio-vidéo sont nécessaires pour toutes les sessions de groupes de discussion. Des dispositions devraient également être prises pour permettre aux observateurs d'observer toutes les séances en personne à partir d'un local distinct.

Question 2 :

À la page 28, point 14 - il fait référence à « faire transcrire les enregistrements » - pouvez-vous préciser si cela signifie que vous souhaitez réellement obtenir des transcriptions écrites de tous les groupes dans leur langue d'origine? Si tel est le cas, il s'agit là d'un coût supplémentaire important, alors je veux juste en être certain.

Réponse 2 :

Nous n'avons pas besoin de transcriptions écrites.

Question 3 :

À la page 18, point 16, il est mentionné que la traduction simultanée du français vers l'anglais est requise pour 36 sessions sur 144. Au cours des dernières années, tous les employés du BCP ont été bilingues, alors ceci n'a pas été exigé pour les projets qualitatifs du gouvernement du Canada. Je voulais juste m'assurer que vous souhaitiez vraiment que cela soit inclus dans les coûts.

Réponse 3 :

Aux fins d'établissement des coûts, les fournisseurs doivent supposer qu'une traduction simultanée du français vers l'anglais est requise pour un maximum de 36 sessions sur 144.

Question 4 :

La page 18 contient plusieurs références à « dans la langue officielle » choisie par le chargé de projet en ce qui concerne la langue des rapports ou des comptes rendus. Pouvez-vous donner une estimation de la fréquence à laquelle le chargé de projet insisterait pour que les comptes rendus et les rapports initiaux soient en français et qu'il soit nécessaire de les traduire en anglais

(et non l'inverse)? Ou pouvons-nous supposer que les rapports pourraient toujours être en anglais et être traduits en français après l'approbation du rapport final?

Réponse 4 :

Nous ne pouvons pas estimer combien de fois nous demanderons des rapports ou des comptes rendus en français.

Question 5 :

Pouvez-vous confirmer que nous ne devrions PAS inclure de coûts directs pour la restauration des clients? Il semblerait que vous souhaitiez uniquement que nous facturions la location d'installations et les rafraîchissements aux participants. Dans ce cas, devrions-nous supposer que tous les observateurs du BCP seraient responsables de leurs propres repas et que nous ne devrions pas en tenir compte?

Réponse 5 :

La restauration des clients ne devrait pas être incluse dans les coûts directs; les observateurs seront responsables de leurs propres repas.

Question 6 :

Le modèle d'attestation fourni à la page 57 fait référence à « nom de l'entrepreneur » et non à « nom du chercheur » ... Nous proposons dans notre équipe des chercheurs principaux qui ne sont pas des employés de notre firme et qui référenceraient donc des projets qu'ils ont réalisés pendant qu'ils travaillent pour eux-même ou pour d'autres fournisseurs de services de recherche - le « nom de l'entrepreneur » est-il la personne à la liste de ce projet ou est-ce l'entreprise pour laquelle il a travaillé?

Réponse 6 :

Dans le cas d'un chercheur principal qui n'est pas employé par la firme du fournisseur, le « nom de l'entrepreneur » peut désigner le chercheur principal.

Question 7 :

Lorsque nous calculons les coûts facultatifs des groupes de discussion en ligne, tel que demandés, quelle hypothèse devrions-nous faire pour le nombre de participants? Pour les séances en personne, vous souhaitez que chaque session comprenne de 8 à 10 participants. Mais comme vous le savez, lorsque nous organisons des groupes de discussion en ligne / par téléphone, nous avons généralement 5 ou 6 participants, puisqu'il peut être difficile d'avoir un trop grand nombre de personnes sur une conférence téléphonique. Donc, pour l'établissement des coûts, pouvons-nous supposer un nombre moins élevé de participants recrutés

Réponse 7 :

Les fournisseurs doivent supposer que les groupes de discussion en ligne ne compteront pas plus de 6 participants par groupe.

Question 8 :

À la Section 2. Critères d'évaluation technique cotés, C.4 Exemples de projets - Chercheur principal (Page 49 de 57), pouvez-vous confirmer qu'un total de deux exemples de projets peut être fourni en autant que les chercheurs principaux proposés aient mené au moins deux sessions dans la langue proposée pour chacune?

Réponse 8 :

Un exemple de projet peut être soumis pour plus d'un chercheur principal proposé si l'exemple de projet soumis répond aux critères énoncés dans O.3.

Question 9 :

En ce qui concerne la section B2.3 à la page 37, il est difficile d'anticiper les coûts de déplacement sans connaître les lieux. Existe-t-il des villes spécifiques sur lesquelles nous devrions baser ces coûts? Comment devrait-on ventiler les frais de déplacement et de séjour - devrait-il être par catégorie (par exemple, logement, nourriture, frais accessoires, taxis, etc.) ou par ville spécifique ou d'une autre manière?

Réponse 9 :

Comme indiqué à l'annexe «A», les lieux et les dates en particulier de chaque cycle de groupes de discussion seront confirmés en collaboration avec le chargé de projet. L'entreprise de recherche supposera que les groupes de discussion seront tenus dans diverses régions du pays, dans des centres petits et grands.

Le fournisseur doit fournir une ventilation couvrant tous les frais de déplacement et de subsistance.

Question 10 :

Y a-t-il un incitatif minimum à payer aux participants?

Réponse 10 :

Il n'y a pas d'incitatif minimum. Comme indiqué à l'annexe « A », l'entreprise de recherche peut proposer le recrutement par la méthode ou la combinaison de méthodes qu'elle juge appropriées et efficaces pour répondre à cette exigence, compte tenu de la population cible et des lieux géographiques.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.